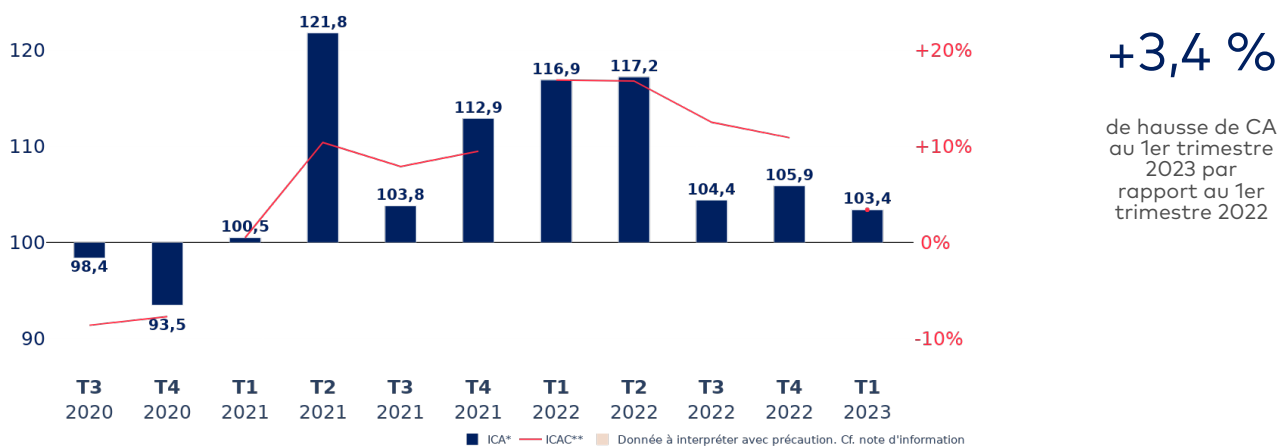
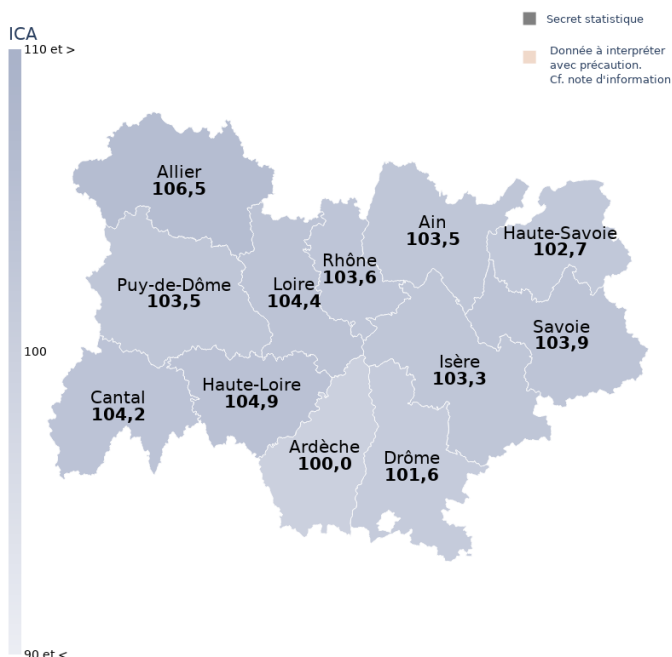


L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

- Au 1er trimestre 2023, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 107 660 TPE-PME d'Auvergne-Rhône-Alpes de notre échantillon est de 103,4 soit une progression de 3,4% de leur chiffre d'affaires (CA) par rapport au 1er trimestre 2022. Cette performance place la région au 7e rang du classement national avec un résultat supérieur de 0,4 point à la moyenne française.
- Ce résultat moyen masque toutefois des disparités en termes géographique et sectoriel comme le détaille la suite de l'analyse.
- Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 5,7% en mars 2023 sur les 12 derniers mois, en raison notamment de la forte hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie. Ce contexte inflationniste contribue à doper le chiffre d'affaires en valeur, les entreprises répercutant une partie des coûts sur leurs prix de vente.



La Carte de la région



L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Pour le 5e trimestre consécutif, les TPE-PME de l'ensemble des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes ont enregistré une hausse de CA, à l'exception de l'Ardèche dont l'activité stagne.
- Celles de l'Allier (+6,5%) et celles de Haute-Loire (+4,9%) enregistrent les croissances les plus importantes au 1er trimestre 2023. Elles sont suivies par celles de la Loire (+4,4%), du Cantal (+4,2%), de Savoie (+3,9%), du Rhône (+3,6%), du Puy-de-Dôme (+3,5%) et de l'Ain (+3,5%).
- Les structures des autres départements affichent des croissances inférieures à la moyenne régionale (+3,4%). Dans cette catégorie, on retrouve celles de l'Isère (+3,3%), de Haute-Savoie (+2,7%), de la Drôme (+1,6%) et enfin celles de l'Ardèche (0%).

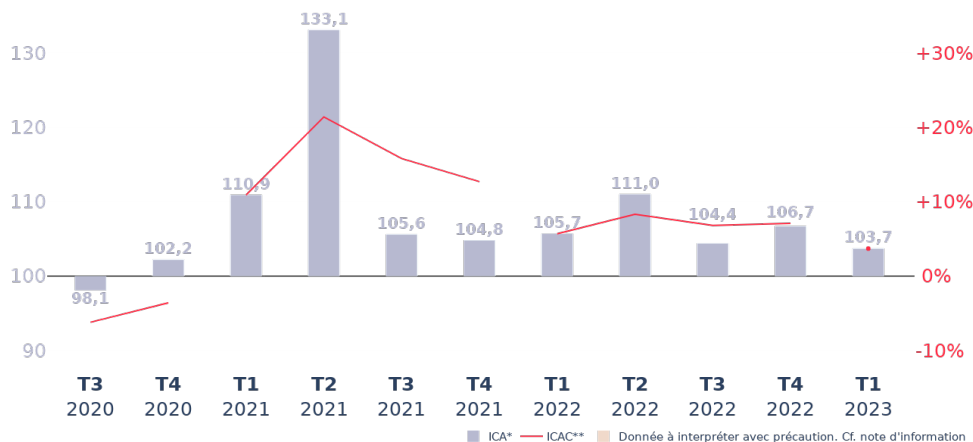
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Construction

Les 16 650 TPE-PME de la construction de l'échantillon enregistrent une hausse de CA, pour le 10e trimestre consécutif, de 3,7% (en valeur) au 1er trimestre 2023. Toutefois, l'indice du coût de la construction avait progressé de 8,8% au 4e trimestre 2022 sur les 12 derniers mois (source Insee). Sur le début d'année 2023, la hausse des coûts de construction liée aux évolutions des prix de l'énergie et des matériaux semble s'atténuer même s'ils restent élevés. Cela pourrait perdurer sur l'ensemble de l'année avec la hausse des salaires qui contrebalancerait ce tassement des prix selon la Fédération Française du Bâtiment. Elle indique également que le logement neuf est marqué par une forte réduction des permis de construction et un début de baisse pour les mises en chantier. L'activité d'amélioration-entretien affiche de meilleures perspectives même si elle semble décélérer.



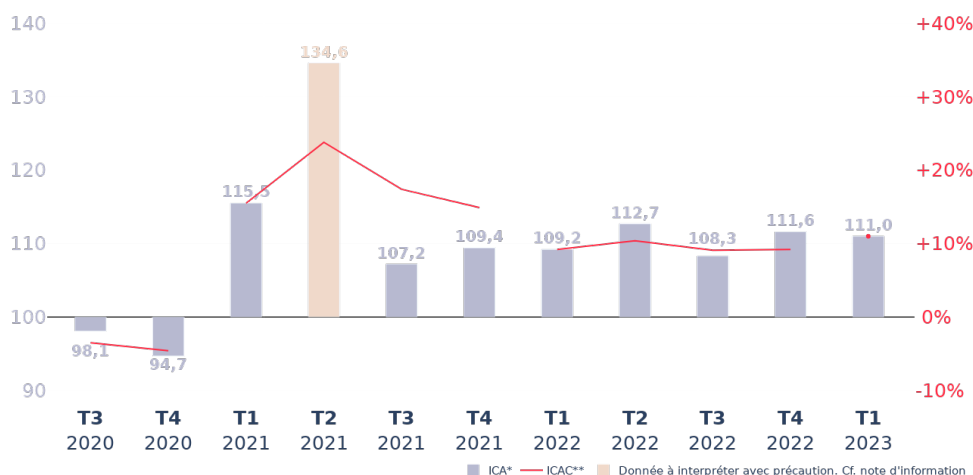
+3,7 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation (4322B)

Au 1er trimestre 2023, pour le neuvième trimestre consécutif, les 930 entreprises des travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation de l'échantillon enregistrent une progression de CA de 11% en valeur par rapport à la même période en 2022. Comme pour leurs confrères électriciens, si le marché reste dynamique, les risques portent sur les coûts des matériaux, de l'énergie et des salaires. A minima une partie des coûts continuera d'être répercutée, ce qui pourrait décourager les clients dans un contexte inflationniste qui reste tendu.



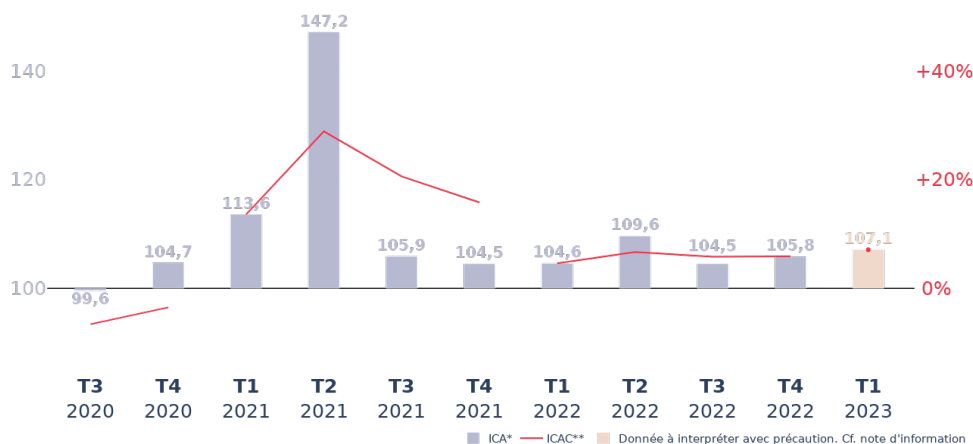
+11 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Travaux de menuiserie bois et PVC (4332A)

Au 1er trimestre 2023, pour le dixième trimestre consécutif, les 1 830 TPE-PME des travaux de menuiserie bois et PVC de l'échantillon enregistrent un nouveau trimestre de hausse de leur CA (+7,1%). L'activité pourrait se tasser dans le neuf avec la baisse des demandes de permis de construire et des mises en chantier mais devrait continuer de progresser dans la rénovation avec les aides publiques. Mais comme pour les autres activités du secteur, la hausse des prix (matériaux, énergie) ainsi que les revalorisations salariales induiront des hausses de tarifs, ce qui fera croître le CA en valeur.



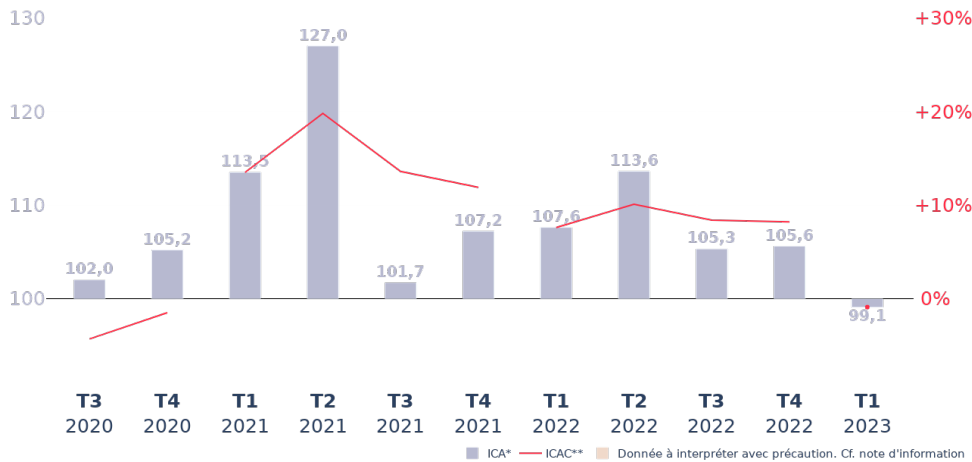
+7,1 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment (4399C)

Les 2 310 entreprises de maçonnerie de l'échantillon enregistrent une baisse de CA de 0,9% (en valeur) au 1er trimestre 2023, par rapport à la même période en 2022. Les cours des matériaux et de l'énergie restent à un niveau élevé. Les hausses de salaires auront également un impact sur les prix. Cela risque également de peser sur la trésorerie des structures du secteur qui absorbent une partie de ces hausses.



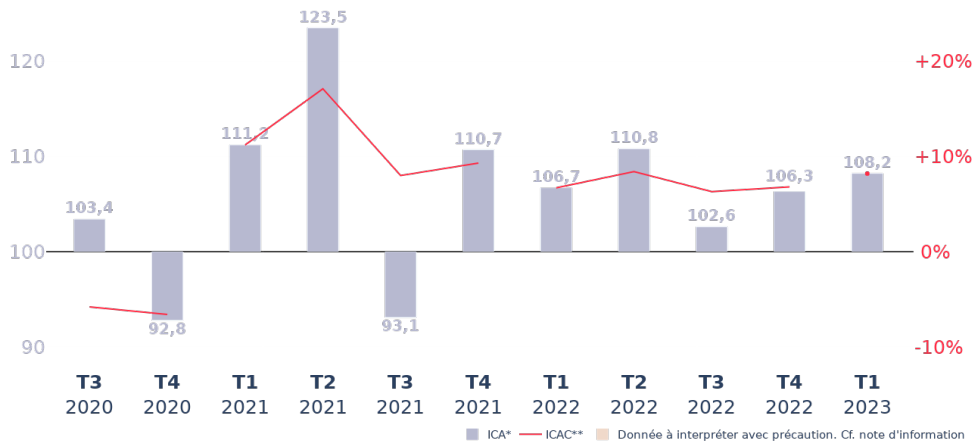
-0,9 %

de baisse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (4520A)

Les 2 230 TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon affichent un sixième trimestre consécutif de hausse d'activité (+8,2% en valeur par rapport au 1er trimestre 2022). Cette croissance serait notamment en lien avec la hausse du prix des pièces qui aurait augmenté de 6 à 7% selon une étude de Xerfi Spécific. Ces augmentations ont notamment conduit les entreprises du secteur à faire croître leurs prix.



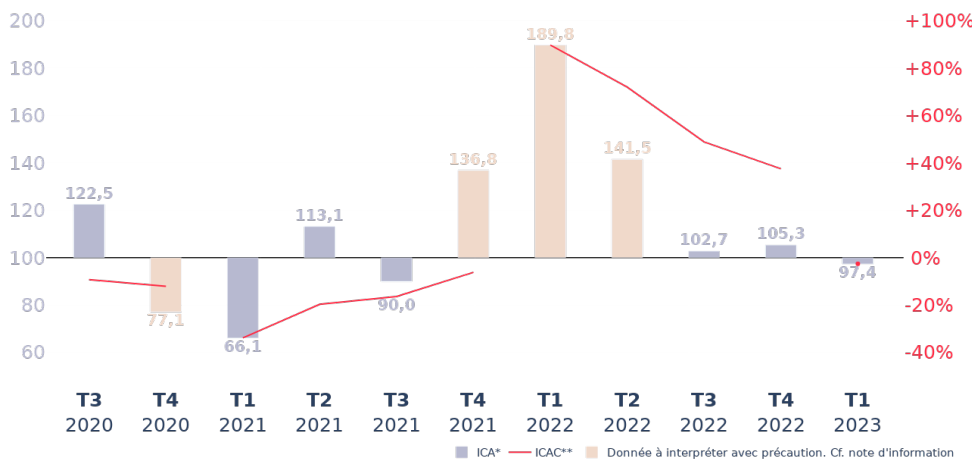
+8,2 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé (4764Z)

Après cinq trimestres consécutifs de hausse d'activité, les 720 commerces de détail d'articles de sport en magasin spécialisé de l'échantillon voient leur CA reculer au 1er trimestre 2023 (-2,6% en valeur). L'effet de base était toutefois défavorable, l'activité ayant fortement augmenté au 1er trimestre 2022, période de comparaison.



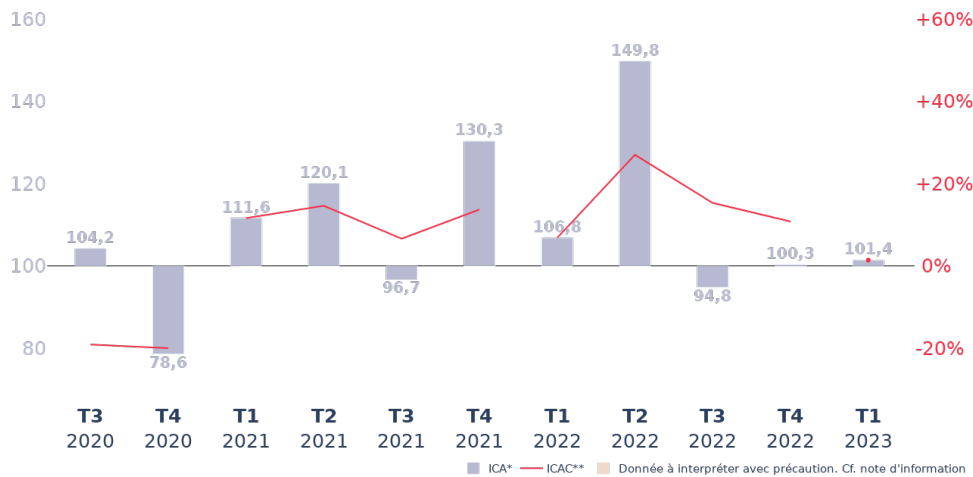
-2,6 %

de baisse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z)

Les 1 200 TPE-PME du commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé de l'échantillon enregistrent une hausse de CA de 1,4% (en valeur) au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022. Durant cette période, l'activité avait stagné en raison de la résurgence de l'épidémie de Covid-19 et du fort recours au télétravail. Les achats de vêtements ont notamment pu se déporter sur les sites de vente en ligne.



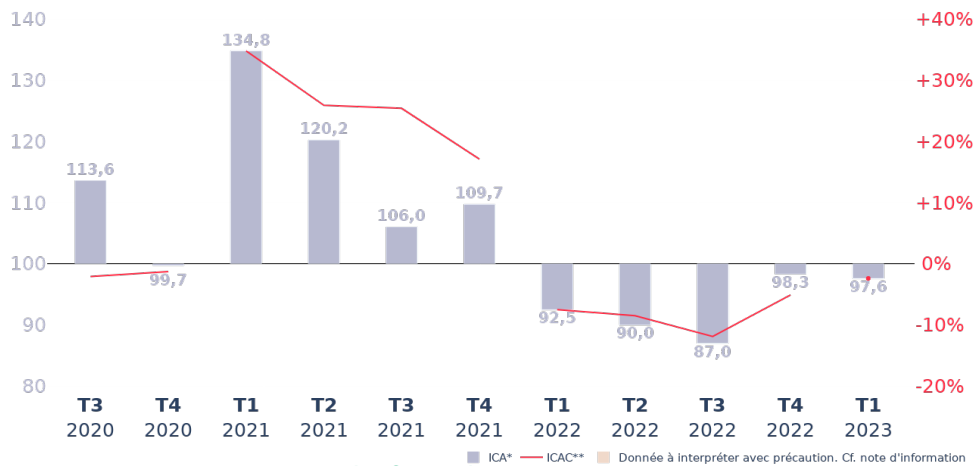
+1,4 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé (4776Z)

Les 470 commerces de détail de fleurs, plantes, graines,... débutent l'année 2023 sur une baisse d'activité : -2,4% au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022. Les professionnels avaient déjà vu leur activité reculer en cumulé sur l'ensemble de l'année 2022. D'après la dernière enquête Xerfi fin 2022, 42% des commerçants fleuristes s'attendaient ainsi à un recul de l'activité pour 2023. La hausse des prix induit en effet des arbitrages chez les clients souvent au détriment de cette activité. Par ailleurs, les distributeurs de végétaux font face à de fortes incertitudes sur l'offre disponible. La production horticole est en effet non seulement très dépendante des aléas climatiques mais aussi des coûts de l'énergie qui se sont envolés.



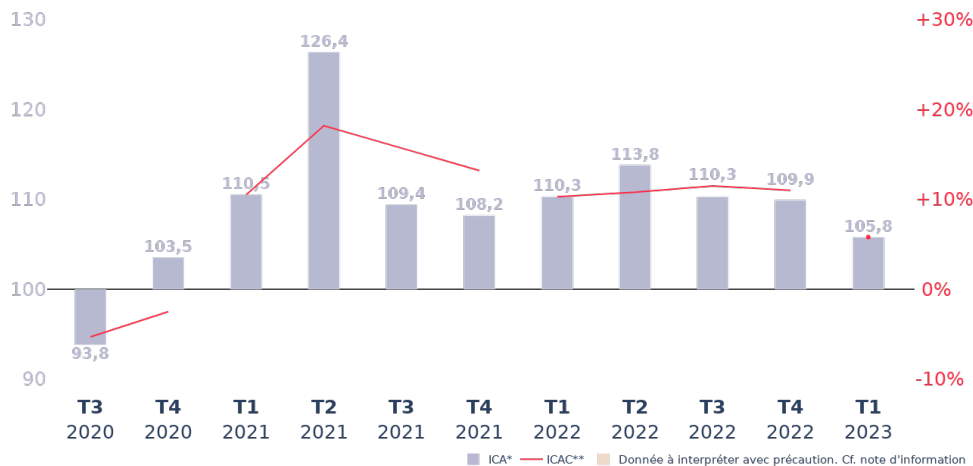
-2,4 %

de baisse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Transports routiers de fret de proximité (4941B)

Comme depuis la fin d'année 2020, au 1er trimestre 2023, les 650 TPE-PME des transports de fret de proximité de l'échantillon affichent une hausse de leur CA de 5,8% en valeur, soit un dixième trimestre consécutif de croissance. Le secteur est marqué par un développement d'activité qui s'est accéléré pendant la COVID-19 avec le développement des ventes sur Internet qui engendre une demande de livraison renforcée sur le transport courte distance ; mais également avec la hausse du coût des carburants qui a pu être répercutée, au moins en partie, sur les prix.



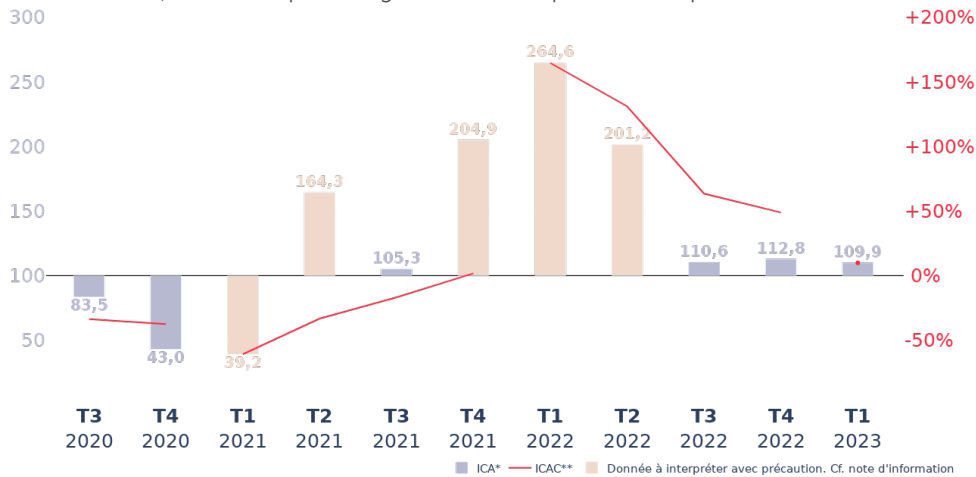
+5,8 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Hôtels (5510Z)

Les 1 130 hôtels et hébergements similaires de l'échantillon enregistrent une croissance de 9,9% en valeur lors du 1er trimestre 2023. Cette augmentation est principalement la conséquence d'un effet de rattrapage de la crise sanitaire. La pression inflationniste actuelle (augmentation des coûts de l'énergie et des matières pour les hôteliers et baisse du pouvoir d'achat pour les clients) pourrait différer la reprise complète du secteur qui était anticipée pour 2023. Par ailleurs, les mouvements sociaux pourraient également générer de l'inquiétude chez les touristes étrangers et impacter l'activité. En outre, le secteur est toujours en proie aux difficultés de recrutement, avec un risque de dégradation de la qualité et des pressions sur les salaires.



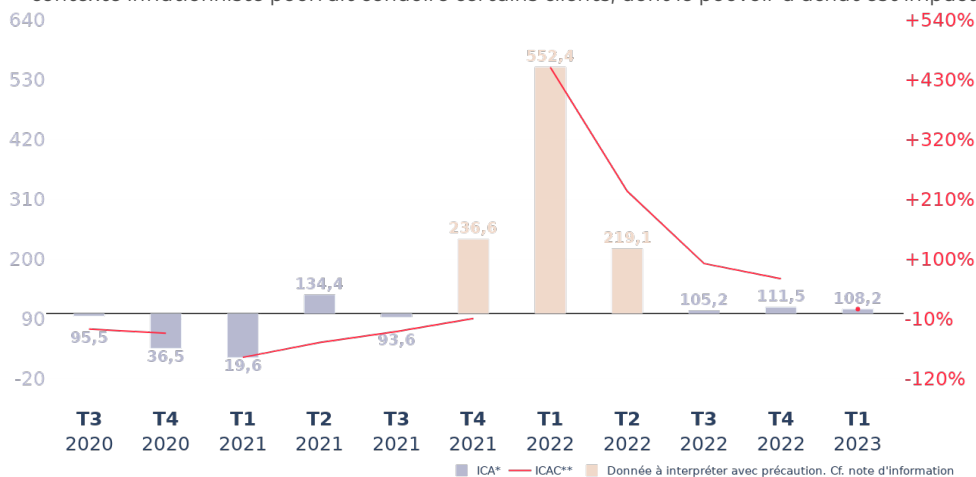
+9,9 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Restauration traditionnelle (5610A)

Les 4 600 restaurants traditionnels de l'échantillon ont vu leur activité croître de 8,2% en valeur au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022. Ce bon résultat est toutefois à nuancer, car il est encore pour partie la conséquence de l'effet de rattrapage après les forts ralentissements de croissance de 2020 et 2021. Le début d'année 2022, période de comparaison, avait également été compliqué pour le secteur avec la résurgence de l'épidémie de Covid. La hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie, que nombre de restaurateurs ont répercuté sur leurs tarifs, fournit une autre explication à ces chiffres en progression. Parallèlement, ce contexte inflationniste pourrait conduire certains clients, dont le pouvoir d'achat est impacté, à limiter leurs sorties au restaurant.



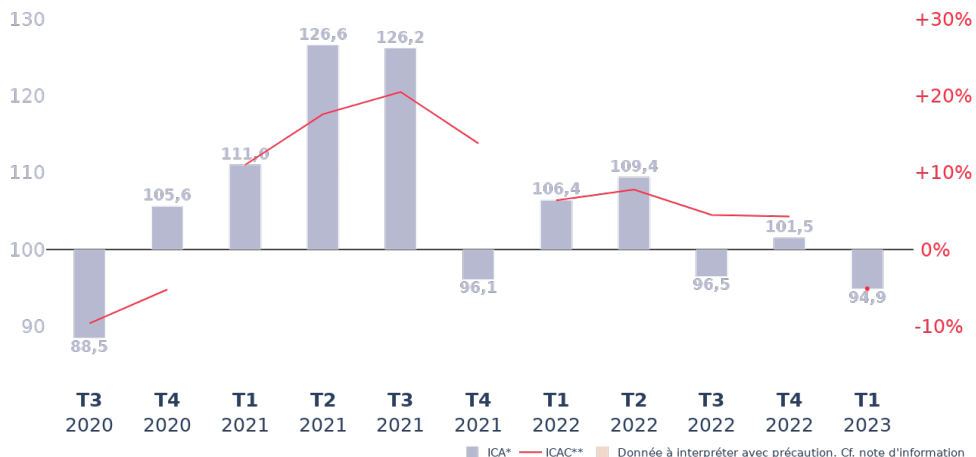
+8,2 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Agences immobilières (6831Z)

Après avoir clôturé l'année 2022 avec un trimestre en légère hausse (+1,5%), les 1 770 agences immobilières de l'échantillon voient leur CA fortement reculer en valeur au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022 (-5,1%). La remontée des taux d'intérêt impacte en effet négativement le secteur. Le nombre de transactions est sur une tendance baissière en ce début d'année. Au niveau des prix, les baisses attendues pour l'année 2023 ne se vérifient pas forcément mais la situation peut-être différente selon le territoire analysé.



-5,1%

de baisse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 110 000 entreprises au niveau national. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.
- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.
- Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.
Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
 - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
 - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.
- Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur www.bibliordre.com.

Infographie réalisée par :